

Zeitschrift:	Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France
Herausgeber:	Le messager suisse de France
Band:	10 (1964)
Heft:	6
Rubrik:	Chronique de l'Exposition nationale suisse de Lausanne 1964 : 30 avril - 25 octobre

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE DE L'EXPOSITION NATIONALE SUISSE DE LAUSANNE



1964

30 avril - 25 octobre

COMMUNIQUE DE M. JACQUES PICCARD

M. Jacques Piccard communique :

« Comme il ne m'est pas possible de répondre personnellement à tous ceux qui me demandent pourquoi je n'ai pas pris part aux "plongées de la presse", je tiens à préciser clairement ici les raisons de mon abstention :

« Voilà plus d'un mois que les responsables de l'Exposition m'ont arbitrairement écarté de la direction des travaux et des essais du mésoscaphe. Ils ont mis à ma place, et à la place de mon équipe, du personnel qui n'avait pas participé à la construction ou qui n'avait aucune expérience des choses de l'eau. Ils ont apporté au mésoscaphe certaines modifications que je n'approuve pas. Ils ont retardé les essais dans des conditions que je ne pouvais accepter. Finalement, ils ont invité la presse à des plongées captives, suspendant le mésoscaphe et ses hôtes à des tonneaux, transformant ainsi un appareil qui doit être essentiellement libre en une sorte de marionnette aquatique.

« Si l'Exposition considère qu'elle a le droit de faire ce que bon lui semble du mésoscaphe, j'ai, de mon côté, le devoir de m'abstenir de prêter mon nom à des actes et procédés que je réprouve et à des opérations dont je ne puis assumer la garantie.

« Plus qu'aucun autre, bien sûr, je me réjouissais des premières plongées du mésoscaphe, mais je suis contraint maintenant à attendre que la situation se clarifie et que je puisse un jour, si les circonstances le permettent, reprendre mes responsabilités pour mener à terme l'œuvre qui m'a été enlevée à la veille de son achèvement. »

**

Remorqué fin avril, depuis le port de l'Exposition nationale à Vidy, le mésoscaphe « Auguste-Piccard » est de nouveau au Bouveret, où il a été tiré sur la rive pour être mis en cale sèche.

Pendant quatre à six semaines, des travaux porteront sur le remplacement de l'installation hydraulique et la réparation du gouvernail faussé. Il convient de préciser qu'une partie de ces travaux serait nécessitée par l'erreur commise par un ingénieur d'une société de construction allemande.

Quoi qu'il en soit, les premières plongées dynamiques ne pourront pas avoir lieu avant le début du mois de juin, et ce n'est guère que dans le courant de ce même mois que les visiteurs de l'Exposition pourront enfin descendre dans les profondeurs lémaniques.

A propos du mésoscaphe et du conflit apparu entre son constructeur, M. Jacques Piccard, et la direction de l'Expo 64, il faut signaler un appel à la réconciliation, lancé dans la « Gazette de Lausanne », par son directeur, M. Pierre Béguin ; celui-ci propose la désignation d'un arbitre, choisi en dehors du canton, qui fixerait les compétences de M. Piccard et celles de l'Exposition, et qui les mettrait d'accord pour mener à bonne fin la tâche entreprise. M. Béguin ajoute que l'opinion publique n'admet pas que M. Piccard soit maintenant tenu à l'écart des essais, alors qu'il devrait y figurer au tout premier rang.

EXPOSITION NATIONALE : LA JOURNÉE INAUGURALE

La sixième Exposition nationale suisse a ouvert ses portes à Lausanne, le 30 avril, dans un extraordinaire élan d'enthousiasme. A 8 heures, le drapeau suisse était hissé et, à 10 heures, ce fut la formation d'un cortège officiel comprenant plusieurs milliers de participants. Tout ce que le pays compte de personnalités en vue était présent. Ce long cortège eut la chance de passer entre les gouttes : pour la circonstance, le temps menaçant décida de rester au beau.

Accueillis par MM. Despland, président du comité d'organisation, et Schaffner, président de la haute-commission de l'Exposition, les innombrables invités se rassemblèrent à l'entrée nord, où M. von Moos, président de la Confédération, coupa le ruban officiel et déclara ouverte l'Exposition nationale de Lausanne. Au même moment, dans toute la Suisse, les cloches de toutes les églises sonnaient. Aux accents de la marche de l'Exposition nationale, composée par Hans Haug et exécutée par la fanfare des collèges lausannois, le cortège descendit la vallée de la jeunesse et visita en détail la « voie suisse ».

Le Conseil fédéral était là, *in corpore*, avec MM. von Moos, Bonvin, Chaudet, Spuehler, Tschudi, Wahlen et Schaffner. On notait aussi la présence des anciens conseillers fédéraux Streuli, Célio, Petitpierre, Kobelt et Etter, des délégations du Tribunal fédéral, du Tribunal fédéral des assurances et des Chambres fédérales, du Corps diplomatique et consulaire, des délégués des Eglises, de l'Administration fédérale et de l'Armée, du Conseil d'Etat vaudois et de la Municipalité de Lausanne, des délégations de tous les cantons suisses, précédées des huissiers en grande tenue, et de celles des villes ayant déjà organisé des Expositions nationales (Berne, Zurich et Genève).

Après avoir traversé la « voie suisse », le cortège aboutit à l'esplanade des cantons et des communes, où avait été posée la première pierre de l'Exposition nationale. Une cérémonie religieuse fut présidée par le pasteur Bovon, qui, face au paysage inoubliable du lac Léman et des Alpes, plaça la manifestation sous le regard de Dieu et se félicita que l'Expo 64 soit ouverte dans la paix. Après la prière, le Cantique suisse fut entonné par toute l'assistance.

L'inauguration solennelle se déroula ensuite dans la halle des fêtes, devant 3.000 personnes. Elle débuta par la création de la cantate « Croire et créer », de Heinrich Sutermeister, sur un poème de Schiller, adapté par Géo Blanc, interprétée par l'orchestre de Radio-Lausanne et le chœur des jeunes de l'Eglise nationale vaudoise. Par bonheur, le temps restait clément et l'on évita ainsi la gouttière sur la tribune officielle, prévue par une personnalité bien placée.

Trois discours officiels furent prononcés, par MM. Gabriel Despland, président du comité d'organisation, Louis Guisand, président du Gouvernement vaudois, et Ludwig von Moos, président de la Confédération.

M. Despland, en particulier, fut l'objet d'une ovation chaleureuse. La nombreuse assistance le remercia ainsi du travail magnifique réalisé par les organisateurs et les constructeurs de l'Exposition nationale. Hommage fut aussi rendu à MM. Edmond Henry, directeur administratif, Paul Ruckstuhl, directeur des finances et des exposants, et Alberto Camenzind, architecte en chef, ainsi qu'à tous leurs dévoués collaborateurs.

Après le banquet, M. von Moos, président de la Confédération, signa, en sa qualité de premier citoyen suisse, la grande charte de l'Exposition, déposée dans le groupe « Vie civique », charte sur laquelle tous les visiteurs pourront à leur tour apposer leur signature.

L'après-midi, les invités visitèrent diverses parties de l'Exposition. C'est ainsi que certains se rendirent dans le secteur des communications et des transports, où une réception avait été annoncée par le conseiller fédéral Spuehler. D'autres parcour-

rurent le secteur « Terre et forêt », où ils furent accueillis par M. Weber, président de l'Union suisse des paysans.

En conclusion, on peut dire que cette ouverture officielle de l'Expo 64 s'est déroulée sous les plus heureux auspices. Une ambiance de fête régnait. Les visiteurs étaient nombreux et enthousiastes. Tous célébrèrent la réussite de la manifestation et le succès de sa réalisation. L'Exposition nationale de Lausanne est partie d'un bond pied et l'on peut, d'ores et déjà, annoncer son triomphe. Les Suisses, jusqu'en octobre, ironnent à la découverte de leur pays.

**

DISCOURS DE M. VON MOOS, CONSEILLER FEDERAL

Voici l'essentiel du discours prononcé par M. Ludwig von Moos, président de la Confédération, à la journée d'inauguration de l'Exposition nationale :

« Le Conseil fédéral et le peuple suisse saluent l'Exposition nationale suisse et lui souhaitent plein succès. Ils ont conscience de la somme incommensurable du travail intellectuel et du talent d'organisation qui ont été nécessaires dès le début pour créer cette Exposition, pour surmonter les difficultés et réaliser le plan jusqu'à son heureux achèvement. La conception à la base de l'Exposition est audacieuse, novatrice et grande. Sa réalisation, rendue difficile par la surexpansion économique, est impressionnante. L'Exposition que nous inaugurons aujourd'hui dans la joie et la confiance peut compter sur l'adhésion du peuple suisse. Puisse-t-elle contribuer à l'honneur de la patrie et à la prospérité de notre peuple.

« L'Exposition nationale nous montre la physionomie et le travail de la Suisse d'aujourd'hui, sa volonté, ses plans d'avenir. Dans des langues diverses, nous chantons les louanges de la patrie commune. Les contrastes géographiques, les différences confessionnelles, politiques et économiques ne manquent pas d'une frontière à l'autre de notre petit pays. Mais nous ne considérons pas cette diversité comme une faiblesse. Lorsque le sens de la communauté la domine, elle confère au contraire une mission permanente à notre Etat. C'est en elle que nous puisons la volonté et la force de remplir en commun la mission que la situation de notre pays, son histoire et sa législation lui ont assignée. Apprendre à se connaître et marquer notre volonté, ce sont les deux choses capitales, que nous trouvons symbolisées et confirmées à l'Exposition nationale.

« Les créateurs et les réalisateurs de l'Exposition ont regardé vers l'avenir et cela leur a réussi. Leurs constructions audacieuses et originales parlent le langage de demain. Les sciences, la culture, l'économie et la politique doivent tendre à faire cet avenir. Cela nous oblige à passer en revue les forces grâce auxquelles nous pourrons l'affronter. Depuis ses premières alliances, depuis les combats sanglants sur les champs de bataille et dans toute son évolution historique, la Suisse a toujours regardé vers l'avenir. Cette confrontation du passé de nos vingt-cinq cantons et de notre Confédération avec les plans d'avenir nous rappelle, à chaque génération — et c'est là un rare bonheur —, les forces spirituelles qui agissent en profondeur chez nous.

« Elle nous engage ainsi à obéir à ces forces qui sauvegardent l'existence et la cohésion de la Suisse. »

« Un petit Etat doit, pour vivre, demeurer fidèle à sa mission et à ses particularités. Il faut que les citoyens soient fermement décidés à conserver son intégrité. Aujourd'hui, plus qu'autrefois, les événements amènent la Suisse à prendre contact avec le monde extérieur. L'exposition nationale de 1964 ouvre ses portes à un moment où le monde est encore loin de jouir de la paix sous toutes les latitudes et où il y a encore des atteintes à la liberté et à la dignité des hommes et des peuples. Nous nous félicitons de ce que des forces s'emploient à apaiser les conflits et de ce que notre pays n'est aucunement menacé de l'extérieur. »

« L'Exposition nationale doit être pour le peuple suisse l'occasion de faire le point mais aussi un stimulant. Elle nous montre la richesse du patrimoine culturel de notre pays et de l'esprit novateur de notre économie. Elle ne se propose pas d'éveiller en nous une vaine fierté de ce qui a été fait. Il faut que nous nous rendions compte objectivement des change-

ments survenus dans le monde et de la position de la Suisse à l'heure actuelle. La science, la recherche, la technique progressent à un rythme étourdissant. Engagés dans cette évolution, nous devons avoir à cœur de favoriser l'épanouissement de l'individu, sur le plan humain et professionnel, de veiller au respect des droits du citoyen et de la famille, d'appuyer les efforts de l'Etat pour s'assurer la participation et la responsabilité du plus grand nombre possible de citoyens. L'Exposition nationale peut nous poser des problèmes, nous signaler des imperfections et des difficultés. Son objectif sera atteint si elle renforce en nous tous la volonté de mieux nous connaître entre confédérés, de mieux nous comprendre, de respecter le prochain et de lui accorder notre confiance. L'Exposition nationale atteindra aussi son but si elle développe en nous, en particulier dans la jeunesse à laquelle nous la dédions, le sentiment de la solidarité confédérale. Nous y parviendrons en conservant l'héritage du passé, mais que nous devons toujours reconquérir, en demeurant attachés aux constantes de notre peuple, en ayant le souci de la prospérité commune, en restant indissolublement unis dans l'avenir. »

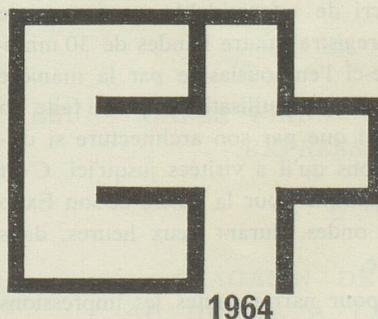
Le « Home », un pied-à-terre dans la patrie pour les Suisses de l'étranger qui visiteront l'EXPO

« Home » pour Suisses de l'étranger à Dürrenesch Argovie - Suisse

Le « Home », le petit village dans le village



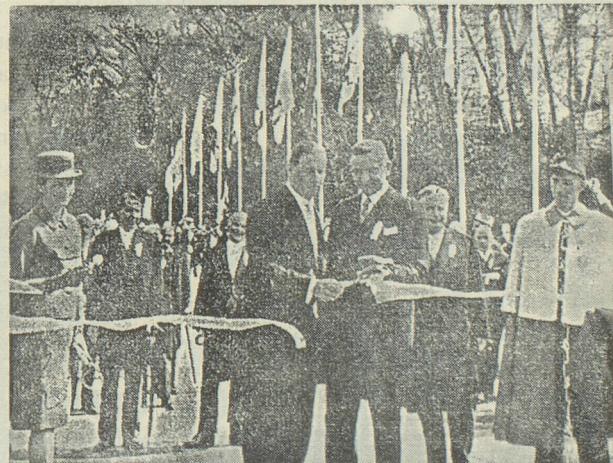
Auslandschweizer-« Home » in Dürrenesch Aargau-Schweiz
Das « Home »-Dörfli im Dorf



Journées cantonales de l'EXPO en Juin EXPO-Kantonaltage im Juni

Uri-Schwyz-Unterwalden
Basel-Stadt
Genève
Zürich
Luzern
St. Gallen
Valais

3 juin
5 juin
9 juin
11 juin
19 juin
26 juin
29 juin



Ouverture de l'EXPO 1964 par le président de la Confédération Ludwig von Moos
Eröffnung der EXPO 1964 durch Bundespräsident Ludwig von Moos

Das « Home » als « pied-à-terre » für den EXPO-Besuch der Auslandschweizer